

Brive, le **05 MAI 2026**

Communauté de Communes Midi
Corrézien
Monsieur Alain SIMONET
Président
Rue Emile Monbrial
19120 Beaulieu-sur-Dordogne

Direction Générale Adjointe de l'Aménagement,
du Développement Durable et des Services Techniques

Direction de l'Aménagement du Territoire

Service Planification Territoriale

N° Réf : SP/LC/2026/160

Dossier suivi par Sandrine PENY-AMARAL et Lucas BREIL

Objet : Arrêt du Projet du PLUi de la CCMC

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, vous avez sollicité l'avis de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive concernant l'arrêt du projet de votre PLUi.

Après lecture du document, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive n'a pas d'observation particulière à formuler et par conséquent émet un avis favorable

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Conseiller délégué en charge
du suivi des documents d'urbanisme,
Jean-Marc BRUT

